

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Désignation

L'organisme de formation professionnelle GENESIS FORMATION dont le siège social est situé au 47 rue Cassiopée 97424 Saint-Leu met en place et dispense des formations sur le Territoire de la Réunion

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par GENESIS FORMATION pour le compte d'un client. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Inscriptions

Les inscriptions sont formalisées par le retour des bulletins d'inscription complétés et signés, ou du devis accepté, et doivent parvenir à GENESIS FORMATION si possible un mois avant le début de la formation, accompagnés pour les stagiaires individuels du versement des frais d'inscription, sauf dispositions contractuelles contraires. Un accusé de réception est adressé dès réception du bulletin d'inscription 7 jours au plus tard avant le démarrage de la formation, sont adressées : Une convocation avec plan d'accès et horaires.

Annulation d'inscription ou non participation à la formation

En cas d'annulation ou de non-participation à la formation, sauf dénonciation plus de 10 jours ouvrables avant démarrage effectif de la formation, la facturation aura lieu automatiquement. Néanmoins, l'inscription pourra être reportée sur une autre session, ou remboursée sur présentation d'un justificatif (certificat médical...).

Abandon en cours de formation

En cas d'exécution partielle d'une convention de formation par client, les sommes effectivement engagées et dépensées par GENESIS FORMATION restent à la charge du client.

Annulation et report de stage

La recherche du meilleur équilibre pédagogique des sessions peut nous amener à modifier les dates de formation. Toutefois, dès réception de la convocation, le client a la garantie du maintien de la formation, sauf en cas de force majeure.

Présence des participants

Chaque participant doit émarquer une feuille de présence pour chaque jour de formation. A l'issue de la formation, il reçoit une attestation de formation.

Frais de formation et règlement

Formation entreprise : le prix de la formation est payable en totalité dès réception de la facture. Pour des formations prises en charge, l'entreprise paie et se fait rembourser par l'organisme qui finance, il vous appartient de vous assurer avant l'inscription de votre prise en charge par l'organisme que vous aurez désigné.

Les heures de formation non suivies ne sont pas prises en charges par l'organisme financeur seront alors facturées directement à l'entreprise. Toute formation commencée est due intégralement.

Nos prix sont exonérés de TVA. Les repas et le transport ne sont pas compris dans le prix des formations.

Tout retard, conformément aux dispositions légales en vigueur ; fait l'objet de pénalités déterminées par l'application du taux d'intérêt légal fixé par décret pour l'année en cours du jour de l'échéance.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord express de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à GENESIS FORMATION sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Litiges

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre GENESIS FORMATION et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux compétents.

Les présentes CGV s'appliqueront dans le respect des normes sanitaires en vigueur, suite à la pandémie de COVID-19.